

Cuges au Mag



Magazine municipal mensuel de Cuges-les-Pins - N°43 Juin 2019



ÉVÉNEMENTS : TOURNOI DES DÉBUTANTS, SAINT-ANTOINE, FÊTE DE LA MUSIQUE

DOSSIER : LES GRANDS TRAVAUX

NOS ENGAGEMENTS : UNÉ DÉVIATION POUR CUGES



www.cuges-les-pins.fr



RETOUR EN IMAGES



1 Ambiance à la soirée Wax organisée par l'association tadlachance.

2 Les capitaines et capitanelles réunis pour la pose du fer du capitaine de St-Éloi Marc Espitalier

3 Soirée Cabaret aléatoire organisée par le service culturel de la mairie.

4 Carnaval à la crèche avec les parents, grands-parents et élus réunis pour l'occasion.

5 Cérémonie commémorant la victoire de 1945.

6 Les élèves ont effectué un ramassage des déchets dans la plaine et au jardin de la ville à l'initiative de Michel Desjardins, élu délégué à l'environnement. Un geste qui a été très efficace. Merci à eux !

7 Visite du chantier de l'école S.Veil avec Sylvia Barthélémy, présidente du Conseil de territoire dans le cadre de la clause sociale d'insertion professionnelle.

8 Cette année encore, la municipalité et l'école ont organisé une journée avec les chiens guides d'aveugles.

EDITO



Un bilan assumé !

J'ai la grande satisfaction de vous annoncer que le marché de travaux des deux parkings, Tapanie et Léonard Blanc ainsi que la réhabilitation

des boulevards Stanislas Fabre et Chanoine Bonifay, est en phase d'attribution.

Le mois de juin va donc engager une tranche importante de travaux qui devrait s'achever fin 2019.

En six ans d'actions, la priorité et l'urgence auront été données à l'investissement avec un programme conséquent en matière de voirie et plus de 3 millions d'euros investis pour réhabiliter les axes principaux, remplacer l'éclairage public et le mobilier du centre urbain ainsi que dans le domaine de l'accessibilité des bâtiments publics et de leur réhabilitation.

Les écoles n'auront pas été négligées avec en premier lieu l'extension et le regroupement des deux sites scolaires Chouquet et Molina pour créer cette entité unique et permettre ainsi aux enfants de ne plus avoir à cheminer chaque jour pour se rendre à la cantine ; et en second lieu le remplacement des jeux d'enfants à la maternelle, nécessaire pour répondre aux normes actuelles de sécurité.

Nous aurons également répondu à d'autres préoccupations, axes majeurs de notre programme, dans divers domaines :

- la sécurité, avec la mise en place de caméras de vidéo protection, l'armement de la police municipale et le remplacement des véhicules.
- la petite enfance, avec l'ouverture de la crèche à la journée et la mise en place des repas le midi.
- la jeunesse et le numérique, avec la création du « Fab Lab » à la médiathèque, le déploiement pour l'enseignement de vidéos projecteurs dans les écoles - et très prochainement l'acquisition de tablettes numériques.
- la valorisation du patrimoine, avec la réfection du parvis de l'église, d'une partie de sa toiture, la création du jardin du presbytère, la mise en valeur de la fontaine sur la Place Lucius Cal et plus récemment la rénovation du monument aux morts.
- le tourisme, avec la création d'un parcours touristique et la valorisation de l'aire de camping-car.

La mise en place de la Zone Agricole Protégée faisait partie de nos grands projets, elle a été actée par arrêté préfectoral, tout comme l'arrêté d'interdiction de traversée

du village par les poids lourds. Une première étape importante dans notre combat pour obtenir une véritable voie de contournement de Cuges-les-Pins.

Enfin, le renforcement et l'efficacité des services municipaux avec la formation des agents à la sécurité des personnes, ainsi que des investissements majeurs dans le domaine informatique et l'acquisition de nombreux logiciels.

Comme vous le voyez et comme nous vous l'avions promis beaucoup de chantiers auront été initiés en six ans. Beaucoup ont abouti, d'autres sont en cours mais dans tous les cas, il est aujourd'hui possible d'affirmer qu'au moins 80% des objectifs ont été atteints.

A travers toutes ces actions, une seule stratégie : Economie, efficacité et mutualisation des moyens humains pour aboutir à l'élaboration d'un programme ambitieux sans avoir eu à pénaliser le contribuable cugeois.

Oui, je le réaffirme, nous pouvons être fiers du résultat accompli et même si certains osent encore prétendre que « rien n'a été fait ! » ou encore parler de « désillusion ! », j'ose imaginer que cette mauvaise foi n'est que le pâle reflet de leurs idéaux politiques passés ou dépassés qui ne trouvent plus aucune résonance dans la réalité cugeoise.

Rattraper le temps perdu aura été notre unique moteur et même si tant de choses restent encore à faire, je crois que le travail que nous avons initié est sur la bonne trajectoire, celle du progrès qui fera place à une ère nouvelle plus moderne, capable d'accueillir une population porteuse de nouvelles exigences. Cuges les Pins a désormais toute sa place dans le territoire local et notre village, qui compte aujourd'hui plus de 5 200 habitants, est peu à peu devenu une ville qui doit se tourner vers son avenir. Notre devoir est de porter « haut et fort » les projets structurants pour le bien de tous et surtout celui des jeunes générations qui construiront l'avenir de demain, alors aidons-les à prendre la bonne direction.

L'histoire que nous écrivons depuis plus de cinq ans n'est pas finie car nos projets ne s'arrêtent pas là. Beaucoup de Cugeois aujourd'hui me prodigent leurs encouragements et me disent apprécier ces améliorations en reconnaissant qu'elles étaient nécessaires, alors aujourd'hui j'ai juste envie de leur dire « Non, notre histoire n'est pas terminée... ».

Le Maire

Bernard Destrost

SOMMAIRE

2 RETOUR EN IMAGES

3 EDITO

4-5 VIE MUNICIPALE

6 CULTURE

7 NOS ENGAGEMENTS DÉVIATION

8-9 DOSSIER : LES GRANDS TRAVAUX

10-11 ÉVÉNEMENTS 150 ANS DE L'ÉGLISE FÊTE DE SAINT ANTOINE

12-13 ASSOCIATIONS

14 TRIBUNE LIBRE PETITS BONHEURS À VOUS LA PAROLE

15 ÉVÉNEMENT TOURNOI DES DÉBUTANTS

RABAT AGENDA

VIE MUNICIPALE



LA MAIRIE VOUS INFORME

INFO ZAP



Information à destination des propriétaires de terrain dans la Zone Agricole Protégée

Suite à la réunion du 25 janvier, Monsieur André Villeneuve de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône propose une permanence à la mairie de Cuges mercredi 19 juin 2019 pour des conseils sur la mise à disposition de vos parcelles ou si vous le souhaitez, un accompagnement sur mesure pour une mise à disposition à un agriculteur.

(ATTENTION Permanence sur RDV : tél au 06 89 07 20 39)

RENTRÉE 2019

Les inscriptions pour l'année scolaire 2019/2020 (restaurant scolaire, périscolaire et centre de loisirs du mercredi) se feront du 5 juin au 5 juillet.

Le dossier d'inscription est à retirer au service enfance de la mairie et à ramener en main propre. (Pas de dépôt par mail, ni en boîte aux lettres).

Plus d'infos au 04.42.73.39.43.



REPAS DES AÎNÉS

La municipalité offre, comme chaque année, aux aînés du village un repas le mercredi 3 juillet à midi au jardin de la ville (salle des Arcades en cas d'intempéries).

Au menu : Paëlla ! Ce repas sera suivi d'un après-midi dansant offert par le club de l'âge d'or. Inscriptions à l'accueil de la mairie jusqu'au 21 juin.



CÉRÉMONIE DU 18 JUIN 1940

Monsieur le Maire, Bernard Destrost, et son Conseil municipal ont l'honneur de vous inviter à la commémoration de l'appel du 18 juin 1940.

La cérémonie se déroulera le mardi 18 juin 2019. Le cortège se formera à 18 h devant l'Hôtel de Ville, pour se rendre au monument aux morts où une gerbe sera déposée.



VIE MUNICIPALE

PLUI

UNE COMPÉTENCE QUI CHANGE D'ÉCHELLE : DE LA COMMUNE AU CONSEIL DE TERRITOIRE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE

Réunions publiques d'information et d'échanges à la population sur le diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Mercredi 12 juin 2019 à 18h30
Salle de la Pléiade
La Destrousse

Jeudi 20 juin 2019 à 18h30
Centre de Congrès Agora
Aubagne

La Métropole Aix-Marseille-Provence (AMP), créée au 1^{er} janvier 2016, exerce les compétences qui étaient jusqu'alors celles des anciennes structures intercommunales. En particulier, elle bénéficie de la compétence en matière de planification et d'urbanisme. Ainsi, elle va devoir rapidement élaborer un Schéma de Cohérence Territoriale métropolitain (SCoT), qui se substituera aux schémas en vigueur.

Cette compétence couvre aussi les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) communaux et intercommunaux (PLUi) dont celui du Conseil de Territoire du pays d'Aubagne et de l'étoile qui compte Cuges les Pins parmi ses douze communes.

En attendant l'application d'un document commun à l'ensemble des douze communes (PLUi), chaque PLU communal reste en vigueur, s'applique aux habitants et fonde l'instruction des permis de construire (l'instruction et l'attribution des autorisations d'urbanisme reste une compétence communale).

Le Conseil de la Métropole AMP, sur saisine du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'étoile a prescrit par délibération du 28 février 2019, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays d'Aubagne et de

l'étoile. Dès lors, la concertation publique est engagée et ce, jusqu'à l'arrêt du projet. Les éléments constituant le PLUi seront mis à disposition du public au fur et à mesure de l'avancée du projet.

Ils seront consultables sur le site internet du Conseil Territoire, dans les mairies des douze communes du Territoire ainsi qu'au siège du Conseil de Territoire.

Des réunions publiques seront organisées aux différentes étapes d'avancée du projet, afin de présenter aux citoyens les travaux techniques du PLUi. Ainsi, chaque administré pourra en prendre connaissance et participer activement en faisant part de ses observations ou propositions :

- soit sur les cahiers de la concertation publique, qui seront mis à la disposition du public dans chaque commune du Territoire et au siège du Conseil de Territoire
- soit par courrier à l'attention de Madame Sylvia BARTHELEMY, Présidente du Conseil de Territoire, Vice-Présidente du Conseil Métropolitain au 932 Avenue de la Fleuride, Z.I. Les Paluds - 13400 Aubagne
- soit par mail : urbanisme.pae@ampmetropole.fr

CONCOURS PHOTO

Du 1^{er} avril au 15 septembre 2019

3^{ème} édition

Grand public

Autour de 3 thèmes

- Pierre sèche
- Territoire(s) au féminin
- Patrimoines souterrains

Plus d'informations sur www.pni-saintebaume.fr - www.cddpsaintebaume.fr

BUS À LA DEMANDE



Le bus à la demande est un service spécialisé pour le transport des personnes en situation de handicap.

Pour bénéficier du service vous devez :

- Résider sur le territoire couvert
- Être titulaire d'une carte mobilité inclusion « invalidité » d'au moins 80% délivrée par la MDPH
- Constituer un dossier et passer un entretien préalable.

Un dossier est à remplir, il est disponible sur www.rtm.fr ou au 04.91.10.59.00

CULTURE



**AU PROGRAMME
CE MOIS-CI**

SÉANCES CINÉ À VENIR

<p>Mercredi 12 juin à 14h30 Minuscule 1</p>	<p>Mardi 18 juin à 18h30 Black Swan</p>	<p>Vendredi 21 juin à 19h Carmen</p>	<p>Vendredi 28 juin à 20h30 Bohemian Rhapsody</p>
--	--	---	--

EXPOSITION DES ARTISTES CUGEOIS

Nous aimerions faire connaître aux habitants de Cuges les artistes peintres, sculpteurs ou d'autres expressions artistiques lors d'une exposition qui aura lieu à la médiathèque du 19 septembre au 19 octobre 2019.

Les artistes qui souhaitent exposer une ou deux de leurs œuvres doivent se présenter le plus tôt possible à la médiathèque afin d'organiser cette belle exposition en perspective.

EXPOSITION DE YANN PLANCHENOT SUR LES TATOUAGES ET VENTE-DÉDICACE DES LIVRES D'HÉLOÏSE GUAY DE BELLISSEN

Du 7 au 29 juin venez découvrir une exposition sur les tatouages, la trace de soi.

Le samedi 22 juin à 11h à l'occasion du vernissage de l'exposition, Héloïse Guay de Bellissen sera présente à la médiathèque pour la vente-dédicace de son dernier livre *Parce que les tatouages sont notre histoire* sorti en 2019 chez Robert Laffont.

Des exemplaires de ces précédents livres seront également en vente à la médiathèque. N'hésitez pas à venir rencontrer ces nouveaux artistes cugeois !

Héloïse Guay de Bellissen
Parce que les tatouages sont notre histoire



REMISE DES PRIX DU CONCOURS DE POÉSIE

SAMEDI 8 JUIN À 11H

La commission culture et la médiathèque municipale est heureuse de vous inviter à la remise des prix de son grand concours de poésie.

Le thème cette année était :

« *Votre animal préféré* »

Venez nombreux écouter la lecture des poèmes gagnants et soutenir les participants !



ATELIER PHILO SUR LE THÈME DU HARCÈLEMENT

SAMEDI 15 JUIN À 11H

Caroline, formée par l'association SEVE de Frédéric Lenoir, propose aux enfants de 7 à 10 ans une nouvelle rencontre sur le thème du harcèlement. Venez passer un moment calme d'échanges et de partage de pensées.

Atelier gratuit sur inscription au 04.42.73.39.55

NOS ENGAGEMENTS



**NOUS NOUS
ÉTIONS ENGAGÉS,
NOUS L'AVONS FAIT !**

UNE DEVIATION POUR CUGES-LES-PINS, UN PROJET QUI AVANCE PAS À PAS...

La volonté de réaliser une véritable voie de contournement de Cuges-les-Pins s'inscrivait parmi les « grands projets » de la majorité municipale.

La première étape a été de mettre en place l'arrêté d'interdiction de traversée des poids lourds de +19 tonnes entre 7h et 21h.

Globalement, on peut considérer que cet arrêté a permis de diminuer le trafic des poids lourds de 60%. Il est vrai que la reprise du grand Prix de Formule 1, ajoutée à celle du Bol d'Or et des nombreuses manifestations sportives qui se déroulent sur le Circuit Paul Ricard, ont été autant d'arguments concrets que la commune a su faire valoir afin de réaffirmer la nécessité d'une véritable voie de contournement pour Cuges-Les-Pins.

Parallèlement, plusieurs démarches ont été effectuées auprès des différentes instances départementales et préfectorales (Var et Bouche du Rhône), afin d'envisager une solution tangible qui aille dans le sens de l'intérêt commun.

Des réunions de concertation ont permis d'élaborer différentes stratégies de contournement dont une présentée par la Chambre de Commerce du Var, soucieuse du développement prévu du Parc d'activités de Signes dans les dix années à venir.

Si plusieurs alternatives ont ainsi pu être exposées, aucun tracé n'a été arrêté à ce jour.

Néanmoins, une volonté commune de trouver des solutions adaptées au développement croissant du trafic des poids lourds et d'y remédier au plus vite est prégnante.

Les arguments avancés par la commune ont peu à peu été complétés. Récemment, une expertise diligentée par la mairie devrait mettre en évidence la fragilité de la rue nationale centrale, en raison des caves présentes en sous sol, ce qui pourrait constituer un argument majeur dans ce combat et confirmer la nécessité urgente de voir aboutir le projet de déviation de la commune.

LE PLUI

(PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL),
UN OUTIL INDISPENSABLE DANS NOTRE STRATEGIE
DE CONTOURNEMENT DE LA COMMUNE :

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Métropole Aix Marseille Provence est en charge de la compétence d'urbanisme ainsi que des différentes stratégies et schémas directeurs de développement sur l'ensemble du territoire.

C'est dans ce cadre et notamment par le biais de l'élaboration du PLUi que la commune a pu faire valoir sa volonté de prévoir une future réserve de terrains susceptibles d'accueillir la voie de contournement.

La commune de Cuges-les-Pins milite actuellement pour un tracé par le Grand Caunet, passage de délestage situé au Col de l'Ange qui pourrait constituer le tracé idéal, sous réserve d'aménagements routiers, reliant ainsi les camions au carrefour du « Camp », au circuit Paul Ricard mais aussi à la zone d'activité de Signes.

En l'attente d'une réunion prochaine qui devrait réunir les différentes instances décisionnaires, c'est ce tracé que la commune entend inscrire à son futur PLUi, tracé qui pour l'heure a été acté par la Métropole et entrera ultérieurement dans le cadre de la concertation et des débats publics .



TRAVAUX



LE POINT SUR LES GRANDS TRAVAUX



INTERVIEW DE GÉRARD ROSSI, ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX GRANDS TRAVAUX

LES TRAVAUX DU BOULEVARD GAMBETTA SONT TERMINÉS DEPUIS FIN 2018. HORMIS L'ASPECT ESTHÉTIQUE ÉVIDENT, QU'EST-CE QUI A CHANGÉ ?

Nous avons créé un espace partagé entre les voitures et les piétons. Ces derniers ont un espace dédié mais sans trottoir. Les voies de circulation ont été repensées et la vitesse maximale, réduite à 30km/h pour une sécurité accrue.

Les places de parking sont bien délimitées et se distinguent par leur enrobé noir au sol. L'un de nos objectifs est de lutter contre le stationnement anarchique. C'est également pour cela que nous avons installé près du bureau de Poste des bornes qui limitent le stationnement à 30 minutes. Le principe est simple : au bout des 30 minutes, un signal est envoyé à la police municipale.

Nous avons également créé 4 places pour personnes handicapées ainsi qu'une place « arrêt minute » près des nouveaux containers enterrés ; le but étant de permettre le dépôt des ordures ménagères.

La place Lucius Cal, sur laquelle la fontaine a été déplacée, est désormais exclusivement piétonne. Enfin, nous avons rendu plus agréable l'espace de l'ancien presbytère.



LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE SIMONE VEIL AVANCENT-ILS COMME VOUS LE SOUHAITEZ ?

Oui, tout à fait. Nous espérons que tout soit prêt à la rentrée. Dix nouvelles classes sont prévues. Nous pourrions en ouvrir deux supplémentaires si nécessaire (ndlr : pour le moment il n'existe pas d'information chiffrée à propos des nouvelles familles qui s'installeront à la ZAC des Vigneaux).

Le préau existant a été changé, des arbres ont été plantés. Les enseignants auront leur parking (16 places) et une vingtaine de places en épi seront créées le long de l'école. Côté énergie, nous avons choisi d'aller au delà de la norme actuelle et de suivre la norme RE 2020.

La chaudière, subventionnée en partie par la région à hauteur de 20 000€, fonctionnera à granulés de bois et la ventilation sera assurée par une centrale double-flux, c'est-à-dire que nous récupérerons l'énergie extraite pour la renvoyer, créant ainsi un cercle vertueux.

Les classes sont équipées de vitrages avec des volets « free cooling », qui permettent de maintenir une température agréable de manière plus écologique et plus économique qu'avec une climatisation.



TRAVAUX



L'ENSEMBLE DE CES TRAVAUX A ÉTÉ SUBVENTIONNÉ PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL 13.



QUELS SONT LES PROCHAINS GRANDS TRAVAUX ?

Les travaux du boulevard Stanislas Fabre vont débuter sous peu.



Les deux parkings vont fusionner et l'abribus va être remplacé. On a choisi une fois de plus de créer un espace partagé : élargissement des trottoirs, délimitation des places de parking, renfort de la conduite d'eau et sécurisation du réseau...

Il y aura certainement un plateau traversant en face de la mairie. Comme sur le boulevard Gambetta, le chemin PMR* va être amélioré. Il y aura aussi deux places équipées de bornes de recharges pour véhicules électriques.

Les WC publics seront remplacés et le jardin près de la mairie va être embelli. Parallèlement, nous démarrerons également les travaux de réfection du boulevard Chanoine Bonifay où les places de parking seront repositionnées et des arbres replantés. Ces travaux devraient être terminés à la fin de l'année.

*Personne à mobilité réduite



QUELS AUTRES PROJETS SONT ENVISAGÉS À MOYEN TERME ?

Nous allons lancer d'ici peu la création d'un city stade, qui est un terrain multi-sport aménagé et équipé ainsi que la réfection d'une partie de la toiture de l'église. Nous avons également programmé la création de deux plateaux traversants : un devant le Barri (le trottoir devant l'immeuble sera également refait) et un devant l'ancienne boulangerie Banette.

En lien avec la tranche deux de l'Ad'AP, nous allons adapter certains sites pour les personnes en situation de handicap : le boulo-drome, les terrains de tennis, le stade, la médiathèque, la salle des mariages ou encore l'école maternelle.



Mais le plus important est bien sûr la transformation de l'actuel espace scolaire Chouquet en un véritable centre de village. L'objectif étant de faire revenir les commerces dans le noyau de Cuges. C'est un projet qui est déjà lancé, même si rien de concret ne peut se faire tant que l'école n'est pas transférée sur le nouveau site.

Virginie Ratto



ÉVÉNEMENT



LES 150 ANS DE L'ÉGLISE

L'ancienne église paroissiale construite à la fin du XVI^e siècle n'était pas commode, vétuste et sombre. Elle fût détruite en 1869 pour laisser place à l'église. Les récents travaux effectués par la municipalité ont permis de rénover le parvis et créer un jardin à la place du presbytère qui était devenu ruine.

La nouvelle église, aux dimensions imposantes pour un petit village du XIX^e siècle, est pensée pour l'accueil des pèlerins qui venaient en grand nombre tout au long de l'année en pèlerinage à Saint Antoine de Padoue. Le jeune architecte, Paul AUBIN, natif de Cuges, était présent lors des fêtes de la translation de la relique en novembre 1869. A l'initiative du curé de l'époque, l'abbé GOIRAND, l'édifice est construit en moins d'un an avec le concours enthousiaste de la population :

- 21 juin 1869: pose de la première pierre
- 1^{er} mai 1870 : achèvement de la construction.
- Prise de possession de l'église le 9 octobre 1870, sans aucune cérémonie à cause de la guerre.

La Dédicace (consécration) a lieu le 12 juillet 1872. Elle est faite par Monseigneur PLACE, entouré d'un nombreux clergé et « d'un immense concours de la population ». A l'origine, la croisée du transept était surmontée d'un dôme mais notre jeune architecte, en ses débuts de carrière, ne maîtrisait pas ses calculs et le dôme s'est écroulé, par deux fois, quelques semaines après son élévation. A cause de ces inconvénients, le dôme a été supprimé. La construction du clocher date de 1850. Le mur nord de l'église y est adossé. Le clocher assure la jonction entre le transept gauche et l'abside gauche.

A son sommet se logent 3 cloches que l'on peut voir et entendre carillonner plusieurs fois par semaine. Il était coiffé d'une flèche temporaire en zinc jusque dans les années 1960-65. La municipalité d'alors, M. Pierre CORNILLE étant maire, termina le clocher déjà centenaire...

Le choix de l'architecte est fait en la personne de M. ROZAN à l'origine de l'association « les amis de saint Antoine ». Avec le père CONSTANT, curé en charge, il est décidé de bâtir une flèche, semblable à la flèche du clocher de Gémenos. Il aura fallu 115 ans pour que le clocher soit achevé.

Au cours du XX^e siècle, le mobilier de l'église subit de nombreuses transformations. On note l'installation d'un Christ en Croix, œuvre d'un artiste italien, le sculpteur TIVANO qui l'a réalisé. Ce Christ a reçu un prix lors de l'exposition d'Art Sacré à Marseille peu avant la Seconde Guerre mondiale. Au lendemain du concile Vatican II, l'église est dépouillée de la majorité de son décor, peintures, ex-voto, tableaux, lustres, chaire. En revanche, elle a été enrichie de l'orgue que l'abbé CONSTANT acheta à la paroisse Saint Trophime, quartier de la Cabucelle à Marseille. Cet orgue centenaire fut construit à Marseille, manufacture Louis ABEILLE et Léon MERITAN, rue des Orgues.

Aujourd'hui, l'église paroissiale accueille encore la communauté chrétienne de Cuges et de Gémenos. Les pèlerins à Saint Antoine viennent toujours. Elle est le témoin de la vie, culturelle et culturelle du village, de nombreux concerts y sont donnés.

Claudette Chaix

ÉVÉNEMENT

Fête de Saint-Antoine Cuges-Les-Pins 13 juin - 16 juin

1869

150 ans de pèlerinages

2019

Jeudi 13 juin

*Sous la présidence de Mgr Mouisse
avec la participation des frères Franciscains*

8h et 10h : Messe à l'église

11h : Procession des reliques

15h : Vêpres de la Saint Antoine

16h : Procession à la chapelle

Vendredi 14 juin

**20h30 : Concert dans l'église
Polyphonies corses**

Samedi 15 juin

**21h : Bénédiction du feu de joie
avec la fanfare des
pompiers d'Aubagne**

Dimanche 16 juin

sous la présidence de Mgr Aveline

8h et 10h : Messe à l'église

11h : Procession des reliques

15h : Sacrement des malades

16h : Procession à la chapelle

*Possibilité de
se confesser*

Aire de pique-nique



Neuvaine

5 et 6 juin 18h30
Messe à l'église

Vendredi 7 juin 11h
Messe à l'église avec
des résidents de maisons
de retraite

Samedi 8 juin 11h
Messe à la chapelle

Dimanche 9 juin 9h30
Messe à l'église

10, 11 et 12 juin 18h30
Messe à l'église



ASSOCIATIONS



AU PROGRAMME CE MOIS-CI

TENNIS CLUB DE CUGES

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Nous organisons une journée portes ouvertes à l'occasion de la fête du tennis le 15 juin après-midi.

L'occasion pour les habitants de Cuges (enfants ou adultes) de venir à notre rencontre et ainsi venir essayer et s'amuser autour des différentes animations tennistiques.

Notre sponsor Décathlon sera présent pour faire tester les raquettes et donner de précieux conseils.

Manifestation ouverte à tous !

CET ÉTÉ, DÉCOUVREZ LE TENNIS

Le club propose une adhésion tennis découverte pour l'été.

3 mois d'accès JUIN JUILLET AOUT licence incluse pour 30€ seulement. Une caution de 20€ sera demandée pour obtenir la clé d'accès aux terrains.

Les contacts seront Gil : 06.76.95.88.19 et Caroline : 06.74.04.51.47
Mail : staff.tccuges@gmail.com

STAGE D'ÉTÉ POUR ENFANTS

Du 9 au 12 juillet 2019, stage de tennis pour les 7/12 ans (de 2007 à 2011). Places limitées à 16 enfants.

Inscriptions avant le 1^{er} juillet :
06 74 04 51 47
ou 06 01 75 73 27

Participation : 40€



CULTURES EN SCÈNE

ABONNEMENT CHATEAUVALLON
Spectacles Flamenco samedi 22 juin à 19h30 et 22h. Trajet en co-voiturage, RDV devant la Mairie à 18h

SORTIES «CULTURES EN SCÈNE»

Vendredi 7 juin 2019
Les Baux de Provence «Les Carrières de Lumière» et le Musée Estrine à St Rémy.

Mardi 18 juin 2019
Repas le midi au restaurant «Roche Belle» à La Ciotat

Lundi 8 juillet 2019
Soirée de fin de saison chez Jacky Planche à partir de 18h30

Feuilles d'inscription dans le cahier «Cultures en Scène» à la Médiathèque.

COMITÉ ST ELOI

CONCOURS DÉCORATIONS

Cette année, pour les 50 ans de notre traditionnelle fête de Saint Eloi, nous organisons un concours de décorations.

Parez vos maisons et vos portails de leurs plus beaux atours, envoyez une photo à notre adresse mail : lavenfacommunication@gmail.com avant le 31/07. (+ d'infos dans le mag de juillet)

SAINT ELOI : UN LIVRE POUR 50 ANS

Vente par souscription au prix de 30€ l'unité. (Paiement uniquement en chèque, à l'ordre du Comité St Eloi, peut être déposé au service communication).



CLUB DE L'ÂGE D'OR

OPÉRETTES À L'ODÉON

Comme tous les ans, quelques adhérents prennent l'abonnement à l'Odéon.

Programme 2019/2020 :

Le Prince de Madrid, Les Cloches de Corneville, Orphée aux enfers, Mam'zelle, Ripailles et Pinard, La Périchole, Violettes impériales et Véronique.

Les adhérents intéressés par ces spectacles sont priés de contacter Mme Olivier au **04.42.73.81.36** avant le 13/06/2019. Transport assuré par bus.

ECO CUGES

Le prochain atelier sera sur le thème du « bien-être » et à cette occasion nous aurons la chance de profiter de la présence de Cynthia Bérenger, sophrologue qui nous chouchoutera !

SAMEDI 15 JUIN, 10H-12H SALLE DE L'ENTRAIDE

Inscription par mail avant le 10 juin 2019 : ecocuges@gmail.com (aucune inscription ne sera validée sans le paiement. Nous vous remercions de votre compréhension).

Au programme : Dentifrice, huile de massage, mélange de thés. Matériel nécessaire : 1 pot type confiture et 2 pots de 20ml environ

Tarifs atelier : 3€ (adhérents) 6€ (non-adhérents). Vous pouvez déposer votre règlement dans la boîte aux lettres de l'association dans une enveloppe à votre nom au 9 rue Victor Hugo

Page de notre partenaire pour cet atelier : www.facebook.com/berengersophro

ASSOCIATIONS

CUGES JUDO



Cette année des Cugeois ont été qualifiés aux championnats de France minimes U14 avec Carla Bonito 7^e et Jules Corlay 3^e, cadets U17 avec Romane Brinsolaro et Lucas Duchaussoy qui accède au 8^e de finale, et aussi juniors U20 avec Vincent Jourdan 5^{ème}.

Chez les benjamins U12 Cing Cugeois nous ont représentés au critérium régional (plus haut niveau à cet âge) : Mel Padovani termine 3^e.

Chez les minimes U14 en plus du Graal championnat de France, Jules et Carla sont champions PACA, Carla ayant aussi gagné le prestigieux tournoi international de St Cyprien. Ils sont tous deux sélectionnés dans l'équipe départementale aux championnats de France par équipes de départements le 25 mai ainsi que Sirine Belgour.

Lors du Tournoi de Camargue par équipes, avec une équipe de 10 combattants composée de 3 benjamins (Mel Padovani, Lorick Vermeersch, Louis Blesa), 3 minimes (Carla Bonito, Jules Corlay, Lucien Altimira de Roquevaire), 2 cadets (Enzo Bonito et Lucas Duchaussoy) et 2 séniors (Sofiane Bourdillon et Romain Schwartz) qui a terminé 1^{er} sur 9 en gagnant 47 combats sur 50 !

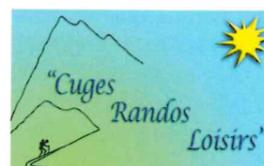
De son côté, l'équipe poussins U10 composée de Steeve Huardel, Clément Duchaussoy, Loris Castaldi, Matteo Quilici et Matheo Hadzic gagne le tournoi avec 19 équipes engagées. La deuxième équipe pas loin de se hisser sur le podium, puis les pré-poussins U8 sur une formule sans classement qui ont brillé par leur efficacité. La saison est loin d'être terminée avec des compétitions très intéressantes à venir.

À noter également 3 nouvelles ceintures noires «féminines» avec Célia Jourdan, Alice Anouzet et Diane Espitalier.

CUGES RANDOS LOISIRS

PIEDS EN TERRE LE 10 JUIN À CUGES

Randonnée découverte de la plaine agricole



Rendez-vous devant la Mairie et départ à 09h00, pour une boucle de 12 km, 4h de marche effective, sans difficulté.

Prévoir son pique-nique, animaux de compagnie interdits.

Inscriptions par mail à l'adresse : aacp@emailasso.net

Renseignements 06 89 971 971.



CUGISTORIA

Qui étaient-ils ?
Que faisaient-ils ?

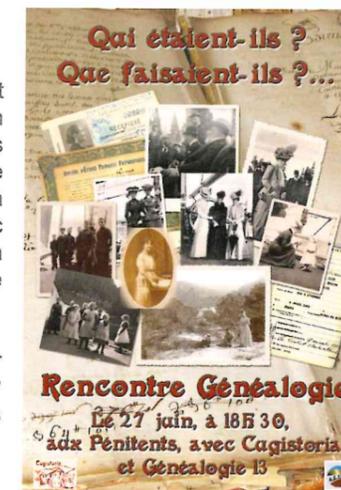
Cugistoria, en partenariat avec l'association Généalogie 13, vous propose une rencontre pour vous aider à remonter le temps avec vos ancêtres et à découvrir l'histoire de votre famille.

Comment commencer un arbre généalogique ?
Où et comment faire des recherches ?

Les avantages et les inconvénients d'Internet... Ce sont là les thèmes qui seront abordés avec Agnès Airaud-Chiara, présidente de l'Association Généalogique des Bouches-du-Rhône, mais aussi membre de notre association.

La rencontre aura lieu jeudi 27 juin, à 18h30, aux Pénitents (Entrée libre).

Tous les détails sur www.cugistoria.fr



THÉÂTRE

L'Atelier Théâtre

de Cuges-les-Pins vous propose son spectacle

**Vendredi 28 juin 2019
Salle des Arcades 20h30**

Les Chuchoteuses

Corinne Chabaud
Chantal Cornille
Marilù Draa
Josette Fafri
Hélène Garcia
Marie Claude Lecroisey
Sandrine Séveran
et Nicolas Casa

Interpréteront des sketches de :

"La Ballade des Planches"
de Jean-Paul ALEGRE

et
"Théâtre sans Animaux"
de Jean-Michel Ribes

Mise en scène
Nicolas Casa



TRIBUNE LIBRE

EXPRESSION DES ÉLUS N'APPARTENANT PAS AU GROUPE MAJORITAIRE

Illusion

« Un gymnase sera créé (projet subventionné à 70% par le conseil général) ». Cette phrase est extraite du programme de 2013 de l'actuelle majorité.

5 ans après, rien en vue ! Que s'est-il passé ? En fait très rapidement le maire a donné la « patate chaude » à la métropole.

Lorsque ce projet fut présenté en conseil de territoire, A.Di Ciaccio, notre représentant, s'est abstenu, sentant les incertitudes de financement au niveau métropolitain, sans parler de ses chances d'être pris en compte. Car pour être retenu le projet doit présenter un « intérêt métropolitain » !

Une pilule sans doute difficile à faire avaler aux 93 communes de la métropole.

Cela nous a valu une levée de bouclier, pour ne pas, soi-disant, soutenir un projet local.

Résultat des courses, la quasi-totalité des projets d'intérêt communautaire adoptés avec tambour et trompette en 2015 (dont le gymnase de Cuges) ont été abandonnés par manque de financement.

Pour faire simple ce que nous ne soutenons pas c'est le rêve, l'illusion. Et celle-ci est de taille, car ce gymnase ce sont bien les élus de Cuges qui l'ont promis et non ceux de la métropole.

G.Fasolino M.Parent P.Coste F.Barthélémy A.Di Ciaccio

EXPRESSION DES ÉLUS APPARTENANT À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

L'action politique au sein d'une collectivité nécessite une attention quotidienne sur tous les fronts.

Il y a ce qui se voit, qui était programmé et qui fait la plus grande joie des administrés et naturellement notre grande fierté « d'y être arrivés » pour Cuges !

Il y a aussi certaines actions engagées qui ne se voient pas, ou plutôt pas encore, et qui pourtant exigent une vigilance et une implication toute particulière de la part des élus que nous sommes.

Contraints par l'Etat, nous voyons fleurir des constructions sur notre commune, sans trop de visibilité quant aux bonnes conditions dans lesquelles nous allons pouvoir accueillir nos futurs administrés.

Parallèlement, se déroule dans le cadre Métropolitain, une enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) du Pays d'Aubagne et de l'Etoile. Elle a débuté en février 2019 et aboutira fin 2022. Notre implication dans ce dossier est capitale. C'est par le biais de cette enquête que seront déterminées les zones à préserver et celles à densifier en termes d'habitations et de population. C'est également par ce biais que vos élus s'évertuent à obtenir le meilleur pour l'avenir de Cuges-Pins et de ses administrés.

Au stade actuel, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est discuté par les Maires et les techniciens de la Métropole. Cuges a déjà obtenu l'inscription de plusieurs esquisses dans ce futur PLUI et notamment, celle du projet de la déviation des poids lourds pour laquelle Monsieur le Maire reste intransigeant.

Groupe « Avec vous changeons Cuges »

ÉVÈNEMENT



CHALLENGE PIERRE BABIN 2019 9 ET 10 JUIN 2019

NOTRE TOURNOI DES DÉBUTANTS ARRIVE À VIVE ALLURE ET, COMME CHAQUE ANNÉE, IL EST TRÈS IMPORTANT POUR NOUS ET NOS ENFANTS.

EN EFFET, NOUS ACCUEILLONS CETTE FOIS 5 GRANDS CLUBS INTERNATIONAUX COMME L'AS ROMA (ITALIE), WEST HAM (ANGLETERRE), LE BENFICA LISBONNE (PORTUGAL), LE SERVETTE DE GENÈVE (SUISSE), LE CROSSING BRUXELLES (BELGIQUE). ILS VIENNENT SE MESURER À NOS ÉQUIPES PARTENAIRES L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE, L'OLYMPIQUE LYONNAIS, LE GFC AJACCIO, LE PARIS FC, L'OGC NICE, L'AS MONACO, LES GIRONDINS DE BORDEAUX, L'AS CANNES, LE MONTPELLIER HSC, LE FC NANTES, ... ET BIEN D'AUTRES, DU NIVEAU RÉGIONAL À LA LIGUE 1 DE FOOTBALL.

PROGRAMME DU WEEK-END

DIMANCHE 9 JUIN

9h30 : Présentation et défilé des équipes
10h30 : Coup d'envoi
12h00 : Pause déjeuner
13h00 : Reprise des matchs
16h00 : Fin de la première phase
16h30 : Début de la 2^e phase avec un tournoi Élite et un tournoi Honneur
18h30 : Fin des matchs de la première journée

LUNDI 10 JUIN

9h00 : Reprise des rencontres de la deuxième phase
12h00 : 1/4 de Finale ÉLITE et HONNEUR
12h00 : Pause déjeuner
13h30 : Reprise des rencontres
16h40 : Finale Tournoi Honneur
17h10 : Finale Tournoi Élite
17h30 : Remise des récompenses à l'ensemble des équipes participantes au tournoi

Plus que jamais et, comme chaque année, nous sommes à la recherche de familles d'accueil pour les enfants des délégations.

Nous faisons appel, une fois de plus, à la générosité de nos villageois et nous demandons à tous ceux qui le peuvent et qui le veulent de bien vouloir nous contacter afin d'héberger durant la période du tournoi, un minimum de 2 enfants.

Le tournoi se déroule les 9 et 10 juin 2019.

Nous avons donc des enfants à héberger :

- Du samedi 9 juin au soir au lundi 10 juin au matin pour les équipes repartant le lundi soir
- Du samedi 9 juin au soir au mardi 11 juin au matin pour l'équipe de Nantes, qui part dans la matinée du mardi 11 juin

Merci de nous contacter si vous avez des possibilités de logement et pour toutes les formalités. Nous vous en sommes, dès à présent, très reconnaissants.

Le président, le staff administratif et sportif, et toute l'équipe de bénévoles sans qui nous ne pourrions réaliser cela.

PETITS BONHEURS



NAISSANCES

Niloufar FARHAT, né le 25 avril

Maria MOSTACCI, née le 27 avril

Loris BRIZZI, né le 27 avril



MARIAGES

Pierre-Jean RIPPERT et Magali BARALE mariés le 04 mai 2019

A VOUS LA PAROLE

Nouveau à Cuges !

L'atelier coiffure (ancien salon Bénédicte, 31 route nationale 8) vous reçoit les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 18h non-stop, sans rendez-vous.

Contact : 04.88.42.38.46

Nouveau à Cuges !

Le Castor des Pins, jardinier, paysagiste. Création d'espaces verts, éclairage, arrosage automatique, débroussaillage, tonte, désherbage, taille haies, arbustes, élagage, pose de clôtures.

Contact : 06.26.05.94.82

Vends bergers australiens

Disponibles à partir de début juin. Pas sérieux s'abstenir.

Contact : 06.10.16.40.19



La municipalité
de Cuges-les-Pins
vous propose

VENDREDI 21 JUIN 2019
 CUGES-LES-PINS

Fête de la MUSIQUE

19H

SALLE DES MARIAGES

PROJECTION DU FILM « **CARMEN** »

20H

PLACE LUCIUS CAL

LIGHT UP" SWING & BOSSA NOVA

GRUPE CUGEOIS DE L'ASSOCIATION LA CABRE D'OR

20H

PLACE DE LA LIBERATION

LES MADAAL DOCH

GOSPEL, ROCK, POP, JAZZ, ÉLECTRO

20H

PLACE LÉONARD BLANC

DANSES

HIP-HOP ET LATINE

THE WADDLES

POP-ROCK VARIÉTÉ ET ROCK

BUVETTE ET
PETITE RESTAURATION
TOUT AU LONG DE LA SOIRÉE
ASSURÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES